

26.04.2005 - 14:20 Uhr

## LUSP recommande de voter oui à la libre-circulation des personnes

Brugg (ots) -

Réunie ce jour, la Chambre d'agriculture de l'Union suisse des paysans (USP) a décidé par 62 voix contre 5 de recommander l'approbation de l'extension de la libre circulation des personnes lors du scrutin du 25 septembre prochain. Outre les effets négatifs injustifiables qu'un refus populaire aurait sur l'économie suisse, l'argument qui a convaincu la Chambre est que l'agriculture suisse ne saurait se passer de recruter de la main-d'œuvre dans les nouveaux pays membres de l'UE. En revanche, comme les accords de Schengen/Dublin n'ont aucune influence directe sur l'agriculture, l'USP ne donne aucune consigne de vote à leur propos.

Un rejet du Protocole additionnel relatif à l'extension de la libre circulation des personnes ferait courir à la Suisse le risque d'une dénonciation par l'UE des Accords bilatéraux I. Le cas échéant, l'économie suisse subirait des dommages énormes et il serait extraordinairement difficile de renégocier de nouveaux accords d'égal valeur.

L'agriculture serait de plus mise sous pression, car le statut spécial qui lui est garanti en matière de recrutement de main-d'œuvre deviendrait caduc. Un non de l'agriculture au protocole additionnel rendrait en outre difficilement explicable les raisons pour lesquelles ce statut spécial devrait continuer à lui être accordé.

L'agriculture suisse ne saurait se passer de la main-d'œuvre en provenance des nouveaux pays de l'UE. Si cette possibilité devait disparaître, la production serait gravement menacée, dans les secteurs arboricole, maraîcher et viticole notamment. De plus, un arrêt de ces productions signifierait l'exportation de places de travail.

Pour l'agriculture, les désavantages potentiels de cette extension par étapes de la libre circulation des personnes, comme la hausse de la pression migratoire ou la pression sur les salaires, sont pour autant qu'ils se concrétisent - d'une importance secondaire. Force est en effet de constater que les accords bilatéraux ou pas les problèmes posés par l'îlot de cherté que la Suisse existe pour la production et le marché du travail. L'accès facilité au marché de l'UE, qui nous est garanti par ces accords, est à ce propos une chance d'amélioration bien davantage qu'un risque d'aggravation.

L'USP renonce enfin à donner une consigne de vote pour les accords Schengen/Dublin, qui n'ont pas de conséquences directes pour l'agriculture. En la matière, l'USP reste donc fidèle au principe qui veut qu'elle ne s'exprime pas sur des sujets qui ne touchent pas directement l'agriculture ou les familles paysannes.

Compléments d'information:

Fritz Schober, Brugg

Chef du département Affaires sociales, Formation, Services,  
tél. 056 462 52 80, mobile 079 420 62 24

Jacques Bourgeois, Berne

Directeur USP, Tel. 031 385 36 41 Mobile 079 219 32 33

Urs Schneider, Brugg

Directeur suppléant et chef de l'état-major / communication,  
tél. 056 462 51 11, mobile 079 438 97 17

[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006217/100489370> abgerufen werden.